



Violence en reunion + vol

Par **aieman**, le **24/02/2015** à **13:06**

bonjour j'ai été victime de violence en reunion et vol par 2 personne + vol.javait 18ans au moment des faits

les 2 agresseurs est âgée de 22 ans et 17 ans

le 1 er agresseur a rendez vous au crpc au tribunal car il a 22 ans est a reconnu les fait
le 2 eme agresseur au procureur car il est mineur et na pas reconnu les fait.

cependant quand cest personne ont su que il etait convoqué au tribunal. il mon menacer et mon refrapper

que va t'il leur arriver?

puis-je re deposer plainte pour la 2eme agression.

le premier agresseur a deja 3 mois de sursis pour revente de produit illicite
le 2eme est mineur et il ma deja porter un coup de coup de couteaux